



SAS T.S.C BRAULT Olivier
Centre de formation

FORMATION

INITIALE

**TECHNIQUES DE CARTOUCHES
PYROTECHNIQUES CATEGORIE P2**

CLASSE 1, 2 et 6





SAS T.S.C BRAULT Olivier
Centre de formation
Tel : 09.83.41.00.54 / 06.31.50.60.28
Mail : tscbraultolivier@aol.fr
Website : www.tsc-brault-olivier.com

FORMATION INITIALE AUX TECHNIQUES DE CARTOUCHES PYROTECHNIQUES CATEGORIE P2 Classe 1, 2 et 6

Présentation du centre de formation

T.SC Brault Olivier est le premier centre de formation en pyrotechnie classe P2 en France. Fondé en 2015 et agréé par le Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement, notre centre dispose de formateurs expérimentés dans la pratique pyrotechnique. Diversifiés dans nos activités la société T.SC Brault Olivier dispose d'une pratique de terrain dans l'effectuation des travaux pyrotechniques. Nos missions de terrains s'étendent sur différents territoires : France métropolitaine, DROM-COM, POM et international. Notre pratique de terrain est un des fondamentaux constitutifs de la transmission des savoirs faire en jeu dans la formation.

Nos résultats :

- 99 % de réussite à l'obtention du certificat
- 72 % des certifiés ont une utilisation des produits pyrotechniques classe P2 dans la suite de leur formation.
- 89 % des apprenants sont très satisfaits de nos formations

Débouchés :

L'obtention du certificat donne droit à l'utilisation des cartouches pyrotechnique catégorie P2. Domaine du bâtiment/travaux publics, secteur démolition, déroctage terrien et milieu subaquatique.

Niveau d'entrée

Pratique dans le bâtiment et/ou dans les secours

Niveau à la sortie de la formation

Certificat classe 1, 2 et 6

Intitulé de la formation

Formation aux techniques de cartouches pyrotechniques catégorie P2

Objectif général de la formation

Certification

Durée de la formation :

3 jours

Horaires de la formation : 8h30 -12h30 // 14h00-17h00

Objectif de la formation

Le titulaire de la certification peut assurer dans ses fonctions toute la chaîne de manipulation et utilisation des produits pyrotechniques à usage technique. Il est formé et a connaissance des normes de sécurité et de sûreté.

Transport interne : Le certifié a connaissance des normes de sécurité et sûreté concernant le transport des marchandises, notamment dans les types de véhicules utilisés et les contrôles qui s'imposent lors de la réception ou transport de marchandises. Il assure la sécurité lors des opérations de chargement/déchargement.

*SAS T.S.C BRAULT Olivier – 94 Chemin des Lauriers, 06530 Le Tignet
SIRET : 814 011 730 00029 – TVA FR62 814 011 730*



SAS T.S.C BRAULT Olivier
Centre de formation
Tel : 09.83.41.00.54/ 06.31.50.60.28
Mail : tscbraultolivier@aol.fr
Website : www.tsc-brault-olivier.com

Stockage et manipulation des produits : Le certifié a connaissance des réglementations en vigueur concernant les normes de stockages, notamment :
- la réglementation sur les lieux de stockage
- les autorisations ou interdictions de stockage en commun des produits à risques
- la gestion des stocks des produits à risques

Le certifié est formé à la manipulation lors des opérations de conditionnement/reconditionnement, notamment sur les conduites de sécurité. A défaut de disposer d'un personnel lui-même formé aux opérations ci-dessus mentionnées dans une catégorie de produits à risque il assure seul ces opérations en faisant respecter les distances de sécurité qui s'imposent.

Utilisation : Le certifié a connaissance des réglementations en vigueur concernant l'utilisation des produits pyrotechniques catégorie P2, notamment :

- Conduites de sécurité
- Conditions de mises en œuvre théoriques et pratiques : détermination des zones de tirs, préparation du terrain, forage et choix des charges, nettoyage du site.

Contenu de la formation

Contexte réglementaire :

Présentation de l'organisme de formation

Présentation des textes relatifs à l'utilisation des cartouches pyrotechniques P2

Réglementation des articles Pyrotechniques et produits explosifs.

Homologation et marquage des articles.

Transport

Stockage

Assurance

Risques et dangers des produits

Information générale sur les phénomènes pyrotechniques.

Risques des articles

Disfonctionnements possibles

Règles de sécurité

Présentation des différents types d'extincteurs

Conduites en cas d'accident

Traitement des déchets

Stockage et transport interne

Aménagements des stocks

Consignes de sécurité

Règles de sécurité pour le transport interne

Conditionnement/reconditionnement

Mise en œuvre reconditionnement

Réglementation mines et carrières

Présentation des textes

Mise en œuvre

Initiation plan de tir



SAS T.S.C BRAULT Olivier

Centre de formation

Tel : 09.83.41.00.54/ 06.31.50.60.28

Mail : tscbraultolivier@aol.fr

Website : www.tsc-brault-olivier.com

Formalisation plan de déroulement d'un tir

Etude de cas en salle : approche théorique du contexte d'utilisation

Etude de cas sur site

Détermination des zones de forages et choix des cartouches.

Sécurisation

Préparation de la zone de tir

Vérification

Tir

Fin de tir nettoyage

Méthodes mobilisées

Nos formations s'appuient sur différentes méthodes pédagogiques dans la transmission des savoirs. Notre enjeu est d'articuler les points théoriques aux configurations de la pratique. Les aspects réglementaires sont abordés sous forme de cours magistraux dans lesquels s'insèrent des démonstrations de leur mises en pratique contextualisées. Les aspects techniques sont soutenus par des méthodes actives qui permettent à l'apprenant une mise en condition au plus près des situations qu'il rencontrera sur le terrain.

Modalités d'appréciation des résultats

L'obtention du certificat de formation est soumise à la réussite des examens suivants :

- QCM sur 20 points
- Etude de cas en salle sur 20 points
- Evaluation comportementale sur 3 points
- Etude de cas sur site sur 19 points
- Evaluation pratique sur 8 points

L'obtention du certificat est sanctionnée par l'obtention d'une note au moins égale à la moyenne pour chaque examen sauf erreur manifeste sur des questions éliminatoires mentionnées lors de l'examen.

Les points forts de la formation

Aspects réglementaires des produits pyrotechniques à usage technique (BTP).

Aspects théoriques des techniques de cartouches pyrotechnique à usage technique

Mise en exercice sur terrain

Résultats attendus de la formation

Cette formation s'adresse à des personnes exerçant déjà dans le bâtiment et/ou travaux publics et souhaitant développer leur activité dans la pratique des cartouches pyrotechniques à usage technique.

Handicap : Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas les possibilités d'intégration dans la formation.

En application de l'article 28 du décret 2010-455 du 04 mai 2010 relatif à la mise sur le marché et au contrôle des produits explosifs. Cette formation aux techniques de cartouches pyrotechniques catégorie P2 ouvre à la délivrance d'un certificat de formation donnant autorisation à utilisation pour une durée de 5ans.

Modalités d'accès :

Entretien avec l'organisme de formation

Demande validée par la Préfecture du lieu de résidence d'autorisation individuelle

SAS T.S.C BRAULT Olivier – 94 Chemin des Lauriers, 06530 Le Tignet

SIRET : 814 011 730 00029 – TVA FR62 814 011 730



SAS T.S.C BRAULT Olivier

Centre de formation

Tel : 09.83.41.00.54/ 06.31.50.60.28

Mail : tscbraultolivier@aol.fr

Website : www.tsc-brault-olivier.com

préalable à l'accès à une formation à l'emploi de produits explosifs (décret n°2022-1348 du 17 octobre 2022)

Délais :

L'entretien préalable se fait lors de la demande du stagiaire. L'organisme se met en contact sous 8 jours maximum. La détermination d'une date de formation se fait en fonction de l'urgence de la demande et de l'obtention de l'autorisation préfectorale.

Tarifs : 1764,00 € TTC

Contact : tscbraultolivier@aol.fr Tel : 0631506028

Type de parcours de formation

Individualisé : selon les objectifs individuels